



Atelier régional d'information et de mobilisation pour la ratification et la mise en œuvre de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et l'enquête nationale sur les ALPC

Bouaké: 18, 19 et 20 septembre 2008

Recommandations de l'atelier régional de Bouaké

L'atelier régional d'information et de mobilisation pour la ratification et la mise en œuvre de la Convention de la CEDEAO sur les armes légères et de petit calibre (ALPC) et l'enquête nationale sur les ALPC fait les recommandations suivantes :

- les séminaristes exhortent le RASALAO-CI à amplifier la formation à l'intention des OSC en vue de renforcer leurs capacités opérationnelles ;
- les OSC participantes s'engagent à être des relais actifs de la lutte contre les ALPC sur le terrain et à prendre une part active à la conduite de l'enquête nationale sur les ALPC ;
- l'atelier invite l'Etat de Côte d'Ivoire à prendre les mesures idoines en vue de ratifier, dans les plus brefs délais, la convention de la CEDEAO sur les ALPC et doter, ainsi, la Côte d'Ivoire d'un cadre juridique efficace de lutte contre la circulation illicite et la prolifération des ALPC ;
- l'atelier invite, en outre, l'Etat de Côte d'Ivoire à régulariser le statut juridique de la commission nationale sur les ALPC et à la doter des moyens indispensables à son fonctionnement ;
- l'atelier exhorte l'ensemble des médias, y compris les médias publics à accorder une ample couverture aux actions du RASALAO-CI, en vue d'accroître l'effet des activités de sensibilisation des populations sur les méfaits et les dangers de la détention, du transport et de l'utilisation illicite et abusive des ALPC ;

Fait à Bouaké, le 20 septembre 2008

L'Atelier